



Renonciation a la nationalite belge

Par **systeme d**, le **29/09/2010 à 16:46**

Bonjour,rnrna l attention de mr JEETENDRA rnrnvoila ma questionrnrnje suis enfin parvenus a obtenir la nationalite francaise gracev a vos bon conseilsrnrnmais je doit renoncer a la nationalite BELGE ok rndonc l ambassade BELGE a PARIS va me proposer un RDV pour aller signer a declaration de renonciation a PARIS!!!!!!rnrnle deplacement est il obligatoire dans ce cas ne peut on le faire parprocuration?????rnrnmerci pour votre reponsernrnsysteme drnrnanciennement POPOL le belge

Par **mimi493**, le **29/09/2010 à 21:12**

Depuis la Loi du 27.12.2006, en vigueur au 28 avril 2008 (arrêté royal), la double nationalité franco-belge est possible.

Par **mimi493**, le **30/09/2010 à 18:24**

Je ne donnais qu'une info au cas où vous ne saviez pas que la renonciation n'est pas obligatoire.rnPour savoir si cet acte est faisable par procuration, il suffit de téléphoner à l'ambassade

Par **mimi493**, le **01/10/2010 à 14:24**

L'assujettissement à l'impôt a à voir avec la résidence et les accords bilatéraux entre les deux pays. le changement de nationalité ne devrait rien changer.rnrnSi c'est si important pour vous, vous vous déplacez.

Par **mimi493**, le **02/10/2010 à 03:35**

Marrant, des tas de Français vont tout ce qu'ils peuvent pour se faire reconnaître résident belge, car ils paient bien moins d'impôts qu'en France.

Par **mimi493**, le **02/10/2010 à 17:19**

Je ne conteste pas vos calculs, je trouve le paradoxe marrant, c'est tout.rnJe suppose que ce n'est que pour les gros revenus que la Belgique est plus intéressante, fiscalement parlant. Comme quoi, on nous raconte beaucoup d'aneries sur le fait que la France est le pays avec la plus grosse pression fiscale et qu'il faut continuer à faire des cadeaux fiscaux.

Par **dumon**, le **22/10/2010 à 13:22**

O K OKrno,n y revientrndonc comme prevus c est un niet total de ln ambassade je dois me deplasser mais je n irai pas pas ca c est clair rnil y a toujours SYSTEME D qui cherche!!!!rnpaul dumon

Par **mimi493**, le **22/10/2010 à 13:42**

Si c'est si important pour vous, vous vous déplacez.